

Compte de résultat

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue - biens</i>		
<i>Production vendue - services</i>	182 740	206 146
Chiffre d'affaires net	182 740	206 146
<i>Production stockée</i>		
<i>Production immobilisée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>		
<i>Autres produits</i>	10	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	182 749	206 149
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>		
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>		
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>		
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	21 394	18 054
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	824	686
<i>Salaires et traitements</i>	92 852	90 780
<i>Charges sociales</i>	8 866	43
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	5 589	5 589
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
<i>Autres charges</i>		1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	129 525	115 153
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	53 224	90 995
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)		
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>		
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)		
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers		
<i>Produits de participation (1)</i>	145 052	76 813
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>		
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>		
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	145 052	76 813
CHARGES FINANCIERES		
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>		
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	145 052	76 813
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	198 276	167 808

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>	19 828	
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	12 471	19 594
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	327 801	282 962
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	161 824	134 747
RESULTAT DE L'EXERCICE	165 977	148 214

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

1 500

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

DocuSigned by:
 Philippe PAULÉU
36683DB818E14C1...

SARL 4PTC

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activités des sièges sociaux
8 RUE DES MYOSOTIS , 79700, MAULEON
SIREN : 842233439

Etats Financiers

Bilan actif

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	69 000	- 2 004	66 996	67 780
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	44 710	- 14 322	30 388	35 193
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	220 742		220 742	220 742
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	334 452	- 16 326	318 126	323 715
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	84 300		84 300	84 300
<i>Autres créances (3)</i>	260 954		260 954	107 852
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	99 939		99 939	81 868
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>				1 010
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	445 193		445 193	275 030
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	779 645	- 16 326	763 319	598 745

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	288 220	160 006
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	165 977	148 214
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	674 197	528 220
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	33 870	28 448
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 543	1 792
Dettes fiscales et sociales	38 175	32 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 534	7 624
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	89 122	70 525
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	763 319	598 745
(1) Dont à moins d'un an	89 122	70 525
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

4 PTC
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 8 Rue des Myosotis - LOUBLANDE
79700 MAULEON
842 233 439 RCS NIORT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 15 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 165 977,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	165 977,16 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	20 000,00 euros
Soit 1,00 euro par part	

Le solde	145 977,16 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 2 mai 2024.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

36683DB818E14C1...

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations incorporelles : 88 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 7 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des imms réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69 000					69 000	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	69 000					69 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 710					44 710	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	44 710					44 710	
<i>Installations générales agencements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	220 742					220 742	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	220 742					220 742	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	334 452					334 452	

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
-Filiales (détenues à + 50%)				
-Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SPECIMAT ANJOU - 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	200 000	217 548	50	58 101
SCI 2A BURPAU - 49300 CHOLET	2 000	- 2 930	50	35 447

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
-Filiales (détenues à + 50%)					
-Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SARL SPECIMAT ANJOU - 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	219 742	219 742	237 382		135 000
SCI 2A BURPAU - 49300 CHOLET	1 000	1 000	4 000		
-Autres filiales francaises					
-Autres filiales étrangères					
-Autres Participations francaises					
-Autres Participations étrangères					

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 220	784		2 004
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 220	784		2 004
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 517	4 805		14 322
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	9 517	4 805		14 322
<i>Installations générales agencements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
Total	10 737	5 589		16 326

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	345 254	345 254	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	84 300	84 300	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
Créances fiscales et sociales	9 245	9 245	
<i>Groupes et associés (1)</i>	251 434	251 434	
<i>Débiteurs divers</i>	275	275	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	345 254	345 254	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>		30 000	- 30 000	- 100
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	262		262	
Total	262	30 000	- 29 738	- 99

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	33 870	33 870		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	33 870	33 870		
DETTES FOURNISSEURS	2 543	2 543		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 543	2 543		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	38 175	38 175		
AUTRES DETTES	14 534	14 534		
<i>Autres dettes</i>	14 534	14 534		
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	89 122	89 122		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 33 869

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	1 379	1 712	- 333	- 19
<i>Charges à payer - Divers</i>	26 544	7 746	18 797	243
Total	27 922	9 458	18 464	195